Avortement : Mme. Hakkaoui préconise l'ouverture d'un débat "profond" pour traiter des cas particuliers

Société

Posté par: Administrateur

Publié le : 24-02-2012 20:47:34

L'élaboration d'une loi autorisant l'avortement dans des cas particuliers nécessite l'ouverture d'un débat "profond" entre médecins, psychologues et oulémas, a souligné la ministre du Développement social, de la Femme, de la Famille et de la Solidarité, Bassima Hakkaoui.

Dans un entretien publié vendredi par le quotidien "Al Ahdath Al Maghribia", Mme. Hakkaoui a estimé qu' "avant d'adopter une loi pour traiter de cas particuliers comme l'inceste ou la grossesse résultant du viol, qui constituent des drames au vrai sens du terme, il faut engager un débat sur le sujet entre médecins, psychologues et oulémas afin d'aboutir à des résultats positifs".

La ministre s'est, en revanche, prononcée contre la pratique de l'avortement pour des considérations purement esthétiques, qu'elle a qualifiée d' "injustice infligée au foetus sans défense", notant que "l'Etat marocain a toujours adopté des politiques sages et responsables défendant l'identité de la Nation et les droits de tous les citoyens, y compris ceux qui sont incapables de se défendre".

La question de l'avortement "n'est pas d'actualité", a estimé Mme. Hakkaoui, qui a toutefois reconnu le droit des partisans de cette pratique de la défendre comme bon leur semble, proposant "un référendum populaire" pour trancher sur ce sujet, "puisqu'une légalisation de l'avortement s'avère dangereuse, car le mettant à la portée de toutes", quel qu'en soit le motif.

L'avortement étant bel et bien pratiqué, il s'agit donc d'en limiter le champ, de manière à ce qu'il ne soit autorisé que pour des raisons de santé, sur recommandation du médecin et conformément aux préceptes de la religion, a-t-elle insisté.

Récemment, le ministre de la Santé, Houcine El Ouardi, qui intervenait à l'émission "Milaf Li Nikach" diffusée par Medi1 TV, avait souligné "la nécessité de légiférer en matière d'avortement et d'ouvrir un dialogue impliquant l'ensemble des intervenants", affirmant que cette question figure parmi les priorités de son département.

MAPF